



**BULLETIN
D'INFORMATION**

Société d'histoire de la Rivière-du-Nord

101, place du Curé-Labelle, local 206

Saint-Jérôme (Québec) J7Z 1X6

Téléphone : 450 438-1759

Courriel : courriel@shrn.org ● Site Web : www.shrn.org

Centre d'archives

Le centre est ouvert tous les mercredis après-midi à compter du mercredi suivant la Fête du travail jusqu'au mercredi précédant la Saint-Jean-Baptiste. Il est possible d'ouvrir sur demande, en dehors de la période régulière, selon les tarifs établis. La consultation est gratuite pour les membres.

Adresse : Maison de la culture du Vieux-Palais
101, place du Curé-Labelle, local 206
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 1X6
(au 2^e étage par l'ascenseur)

Horaire : le mercredi de 13h à 16h

Site Web

Vous y trouverez un musée virtuel, une description des fonds d'archives, une version HTML des précédentes parutions du Bulletin d'information, notre boutique, les dossiers prioritaires de la société, les découvertes, une série de liens ainsi que d'autres informations utiles ou amusantes.

www.shrn.org

Bulletin

Le bulletin est publié deux fois par année, au printemps et à l'automne.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2008
Bibliothèque Nationale du Canada 2008

No d'ISSN : 1715-1767

Coordination / réalisation du bulletin : Line Renaud

© Société d'histoire de la Rivière-du-Nord et les auteurs, 2008

Le mot de la présidente



Monter la garde contre l'oubli

En ce début d'année, j'aimerais vous transmettre mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2008. La nouvelle année commence sur une note très intéressante puisqu'on amorce le processus de révision de la Loi sur les biens culturels. Adoptée en 1972, cette loi ne répond plus aux réalités du XXI^e siècle. Le sort des biens culturels étant constamment menacé, le gouvernement souhaiterait faire de la Loi un outil efficace d'intervention et couvrir tous les aspects du patrimoine.

À ce propos, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a déposé, le 10 janvier dernier, un livre vert intitulé « Un regard neuf sur le patrimoine culturel » et annoncé une tournée de consultation afin de recueillir l'opinion de la population en vue de l'élaboration d'une nouvelle législation.

Afin de prendre les bonnes mesures pour garantir la pérennité de notre patrimoine, vous êtes conviés à prendre part aux journées de consultation ou à répondre au questionnaire en ligne (voir la section Dossier). En tant que citoyen, il est de notre responsabilité d'assurer la transmission de ce précieux héritage, source d'identité et de fierté.

Alors si vous vous sentez interpellés par la sauvegarde de notre patrimoine collectif, venez partager vos idées et vos suggestions avec la ministre, le 5 mars 2008, à Laval.

Bonne réflexion à vous tous!

Suzanne Marcotte

Présidente

<i>Le mot de la présidente</i>	2
<i>Texte savoureux</i>	3
Lettre en faveur d'un brave homme	3
<i>Le coin des membres</i>	4
Conférence	4
Congrès	4
Exposition	4
Suggestions	5
<i>En direct du Conseil d'administration</i>	6
Bilan du premier semestre	6
Assemblée générale annuelle 2008	6
<i>Dossier</i>	7
Table de concertation des sociétés d'histoire et du patrimoine des Laurentides	7
Colloque automnal sur l'avenir du patrimoine rural québécois	7
Consultation publique	9

Texte savoureux

Notre Centre d'archives recèle, entre autres, nombre de textes qui illustrent magnifiquement les lieux, paysages, situations et visions de ceux qui nous ont précédés. Cette vision que nos ancêtres portaient sur leur temps peut parfois nous paraître amusante ou choquante, selon le cas, mais elle mérite qu'on s'y intéresse.

Nous vous présentons un des textes provenant du fonds d'archives Henri-Gédéon Mailhot. Il s'agit d'une lettre du curé Labelle à l'Honorable juge Henri-Gédéon Mailhot en date du 29 novembre 1874. Vous constaterez que même s'il s'agit avant tout du sort d'un de ses paroissiens, le curé Labelle ne peut s'empêcher de parler de ses principaux champs d'intérêt soit la politique et le chemin de fer comme c'est le cas dans la plupart de ses lettres.



Lettre en faveur d'un brave homme ...

Cher Monsieur,

Un certain Magloire Bélanger, brave homme de ma paroisse a été poursuivi pour vente sans licence de liqueurs fortes.

Ils pensionnaient des temps, allaient dans les faisaient tapage à leur

hommes de chemin de fer qui, les jours de mauvais auberges faire des libations à Bacchus et retour.

Mon individu crut qu'il ferait une boisson à ces de l'intérêt de excès de ses

que le mal serait moins grand et même bonne action en leur vendant de la malheureux ivrognes parce qu'il était maître de maison de modérer les pensionnaires.

Mal lui en prit, quelques se déchaîna intentions et devant dame ses méfaits et faute.



car, à peine avait-il vendu verres que le courroux de la loi sur lui sans égard à ses bonnes voilà mon bon sire traduit justice pour rendre compte de recevoir le châtimement de sa

Vous voyez qu'il y a plus de sottise que de méchanceté dans cette vente contre la loi.

C'est pourquoi, mon pauvre Bélanger, tout en se frappant la poitrine, demande au gouvernement de lui remettre les frais qu'il revient au trésor. Il promet, sur ses grands dieux, qu'il ne se rendra jamais coupable d'une pareille offense contre les lois de son pays, quand bien même ses intentions seraient les meilleures du monde.

Comme je ne connais pas personnellement le docteur Church, seriez-vous assez bon que de lui transmettre la présente en l'appuyant de votre bonne influence, si vous le jugez à propos.

C'est un temps de trouble et de désolation pour nous Bas-Canadiens quand j'examine les projets des frites contre nous.

Une partie de la province de Québec tourne le dos à ses véritables intérêts et se met dans le camp ennemi pour tirer sur nous.

Si Mackenzie veut doter une ligne de chemin de fer dans l'Ontario qui doit aboutir à la baie Géorgienne à raison de 12 000, 00 \$ par mille, il faudra faire un amendement pour diviser cette somme entre la ligne d'Ontario et de Québec, et c'est alors que nos démocrates à Québec se trouveront dans une fausse position ou de voter contre Mackenzie en favorisant le Québec, ou de voter avec lui, en trahissant formellement nos intérêts.

Tout à vous,
Antoine Labelle, prêtre
Lettre no 385 Hgml

Le coin des membres

Conférence

Olivar Asselin, le pamphlétaire maudit

Mardi, 19 février 2008, 19h30

Salle Antony-Lessard

101, place du Curé-Labelle

Laissez-passer gratuits disponibles dès le 2 février au 450 432-0569

Ce dernier ouvrage, demeuré inédit pendant plus de quarante ans, est un véritable cri de violence et d'amour sur une période tragique et ignorée de la vie du père de Séraphin Poudrier. Cette rencontre est présentée par Pierre Grignon, éditeur du livre.

Congrès

Pour connaître les activités du prochain Congrès de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec qui aura lieu du 30 mai au 1^{er} juin prochain à Québec, n'hésitez pas à visiter le site Web (www.histoirequebec.qc.ca) . Vous y trouverez également un formulaire d'inscription pour les membres des sociétés d'histoire.

Exposition

Les 125 ans de La Rolland – Été 2008

Vieille gare de Saint-Jérôme

Juillet et août 2008

La Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, gardienne des archives de La Rolland, messieurs Mario Fauteux et Jacques Picard du Comité organisateur des 125 ans de La Rolland vous présenteront pour une deuxième année consécutive un survol des glorieuses années de La Rolland.

Choisi parmi un matériel abondant, vous aurez le plaisir de voir ou de revoir des photos historiques, des documents, des objets relatant l'histoire de cette institution reconnue qui fait honneur à notre région.

Suggestions

La protection des biens patrimoniaux en situation de risque, guide à l'intention des municipalités

Ce guide est destiné aux municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) qui s'engagent dans une démarche visant la protection des biens patrimoniaux en situation de risque. Il a pour but d'inciter le milieu municipal à s'interroger sur son rôle et sur sa préparation par rapport à une situation d'urgence pouvant menacer ses biens patrimoniaux.

www.mcc.gouv.qc.ca, onglet Programmes et services, section Les écrits, dans Nouveautés 2007-11-07

Réaliser une exposition, guide pratique

Pour les esprits curieux ce guide pratique vient d'être publié sur la réalisation d'une exposition dans une institution muséale. Il se veut un outil de travail modulable constitué de huit chapitres : la définition de l'exposition, la planification, la conception, la scénarisation et la réalisation, la production et la fabrication, le montage, la présentation ainsi que le démontage.

www.mcc.gouv.qc.ca, onglet Programmes et services, section Les écrits, dans Thèmes 2007-09-27

Source : Publications du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Célébrer en musique le 400^e anniversaire

Ce disque « En compagnie de Samuel de Champlain, de Brouage à Québec » évoque son parcours en musique, de sa naissance à la fondation de Québec. Une musique d'époque avec des instruments d'époque, les musiques qu'il aurait pu entendre de sa Saintonge à la Bretagne, en passant par Séville et Cadix, les Antilles et le Nouveau Monde.

www.viamusique.ca

Source : Souvenir officiel des fêtes du 400^e
Disponible chez la plupart des disquaires du Québec

Livres

La nouvelle encyclopédie des antiquités du Québec

De l'auteur Michel Lessard, ce volume agrémenté de 2 500 photographies originales est une monumentale encyclopédie qui raconte l'histoire d'un pays. Les objets et les meubles anciens témoignent de l'origine française et anglaise des Québécois et de leur voisinage avec les États-Unis. Aux Éditions de l'Homme. Octobre 2007

Belles maisons québécoises

De l'auteur Yves Laframboise, ce magnifique ouvrage propose de belles promenades dans le temps. Du modèle original de la maison québécoise, il reste aujourd'hui des exemples exceptionnels disséminés dans nos campagnes et formant notre héritage architectural. Aux Éditions de l'Homme. Octobre 2007

En direct du Conseil d'administration

Bilan du premier semestre

Les membres élus lors de l'Assemblée générale annuelle du 12 juin 2007 ont poursuivi le travail entrepris par leurs prédécesseurs et ont réalisé et / ou se sont préoccupés de :

- o La réédition du dépliant promotionnel de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord ;
- o L'appui au programme Placement Carrière – Été Canada qui menaçait d'être grandement diminué causant préjudice aux étudiants et aux organismes voués à la culture et au patrimoine bénéficiant du travail de ses étudiants ;
- o Le dépôt d'un rapport d'inventaire qui a nécessité 71 heures de vérification des cotes établissant ainsi un constat d'inventaire des archives de la Société d'histoire ;
- o Le lancement du livre sur Saint-Jérôme intitulé « Saint-Jérôme, un air fier et hardi » par Suzanne Marcotte et Jean-Pierre Bourbeau le 23 octobre 2007 ;
- o L'acquisition d'un nouveau fonds d'archives constitué de négatifs de presse du journal l'Écho du Nord. Ces négatifs de presse couvrant la période du 5 octobre 1987 au 17 novembre 2000, parmi lesquels nous retrouvons les planches contacts des Jeux du Québec de 1987 tenus à Saint-Jérôme.

Assemblée générale annuelle 2008

La prochaine Assemblée générale annuelle de votre société d'histoire aura lieu le mardi 10 juin 2008 à 19h à la salle Antony-Lessard, Maison de la Culture du Vieux-Palais à Saint-Jérôme.

Nous vous encourageons à vous impliquer au sein du Conseil d'administration de votre Société d'histoire. A raison d'environ huit réunions sur une période de dix mois, soit de septembre à juin, où vous pourrez constater de l'évolution des nombreux dossiers qui cheminent grâce au travail d'équipe des membres élus du conseil et des nombreux bénévoles impliqués.

Line Renaud
Secrétaire
courriel@shrn.org

Dossier

Table de concertation des sociétés d'histoire et du patrimoine des Laurentides

La Société d'histoire de la Rivière-du-Nord participe depuis plusieurs années à la Table de concertation des sociétés d'histoire et du patrimoine des Laurentides de concert avec le Conseil de la culture des Laurentides afin de promouvoir l'histoire et le patrimoine de toute la région.

Lors de la dernière réunion, il fut décidé d'établir la situation globale des sociétés d'histoire et de patrimoine des Laurentides afin de la présenter au Conseil régional des élus (CRE) par le biais du Conseil de la culture des Laurentides. Cette démarche, nous l'espérons, permettra d'obtenir des ressources indispensables à la réalisation de projets archivistiques et patrimoniaux pour chacun des organismes représentés à la Table de concertation.

Ce travail de représentation est à la base de la reconnaissance, par les instances décisionnelles, de l'importance du patrimoine dans le développement durable d'une région qui tient à conserver son identité propre.

Line Renaud
Secrétaire

Colloque automnal sur l'avenir du patrimoine rural québécois

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ) a organisé un colloque automnal sur l'avenir du patrimoine rural québécois en collaboration avec la Commission des biens culturels du Québec, le samedi 3 novembre dernier à Saint-Hyacinthe.

Lors de ce colloque conjoint sur le patrimoine rural les participants ont adopté une série d'énoncés visant à préserver le patrimoine rural québécois, un patrimoine durement affecté depuis les derniers cinquante ans en particulier. ...

La journée, qui a permis de constater bien des similitudes de vues entre le milieu patrimonial et le milieu rural (notamment représenté par l'UPA et Solidarité rurale), s'est terminée par l'adoption, lors de la plénière présidée par le journaliste de renom Lionel Levac¹, d'une série d'énoncés visant à assurer tout d'abord une plus grande sensibilisation des agriculteurs, des municipalités et du gouvernement à ce riche patrimoine que constituent nos paysages ruraux, à voir à ce que tout projet affectant ce paysage soit mieux évalué avant d'être entrepris, et ce, de concert avec des représentants du milieu rural et du milieu patrimonial, et à ce qu'enfin, pour faire suite à cette première expérience fructueuse, la FSHQ et les organismes représentant le milieu rural entreprennent d'autres activités conjointes, comme l'échange d'articles sur le sujet et la mise sur pied d'un prix du patrimoine rural au Québec.

¹ Journaliste commentateur qui parcourt sans relâche depuis 30 ans les régions du Québec et suit assidûment l'évolution des dossiers agricoles québécois et internationaux.

Comme l'a mentionné le président de la FSHQ, Richard M. Bégin, « ce colloque, une première, s'est avéré un franc succès, parce qu'il a su démontrer que le milieu patrimonial et le milieu rural avaient des intérêts communs et pouvaient aisément travailler de concert. Plus encore, l'adoption d'une déclaration sur la préservation du patrimoine rural tombe à point nommé, parce qu'à l'heure actuelle le gouvernement québécois est sur le point de sortir un *Livre vert* sur le patrimoine en général, d'une part, et qu'il vient tout juste de soumettre pour consultation une ébauche de stratégie face à l'importante question de développement durable ». ...

Extrait de communiqué
Montréal, le 5 novembre 2007
Source : Lyne St-Jacques
Directrice générale
Fédération des sociétés d'histoire du Québec
Site web: www.histoirequebec.qc.ca

**Déclaration adoptée lors du Colloque sur le patrimoine rural
de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec
le 3 novembre 2007, à Saint-Hyacinthe**

Attendu l'importance du patrimoine bâti et des paysages ruraux comme porteurs de mémoire et témoins de l'histoire du peuplement, des régions et des générations successives ;

Attendu qu'en dépit de la *Loi sur les biens culturels du Québec* nos paysages ruraux sont de plus en plus menacés, modifiés, voire dénaturés par l'étalement urbain, le développement domiciliaire et de nouvelles pratiques économiques et agricoles, notamment, les participants au colloque sur le patrimoine rural de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, le 3 novembre 2007, se sont entendus sur les énoncés suivants :

1. Tout projet d'aménagement, de gestion ou de transformation du paysage doit prendre en compte les spécificités historiques et géographiques du lieu et contribuer à les mettre en valeur.
2. Le patrimoine architectural rural fait partie intégrante des paysages humanisés et doit de ce fait être traité avec autant de rigueur que le patrimoine dit « exceptionnel ».
3. L'introduction de nouvelles pratiques agricoles doit être précédée d'une évaluation en regard du paysage.
4. Tous les efforts doivent être déployés afin de sensibiliser les agriculteurs à leurs responsabilités à titre de « producteurs de paysages ».
5. Tel qu'énoncé dans la Charte du paysage québécois, il est essentiel que la protection et la mise en valeur du paysage deviennent un objet de concertation : institutions, entreprises, professionnels et citoyens doivent arbitrer, en toute connaissance de cause, les orientations régionales et locales en ces matières. Le paysage doit se construire sur la base d'une entente collective.

6. Dans le cadre de sa double réflexion face à la *Loi sur les biens culturels* et à une politique du patrimoine, d'une part, et face à une Stratégie de développement durable, le gouvernement du Québec devrait :
- a) reconnaître la dimension intégrative du paysage dans les outils de planification et de gestion du territoire (schémas d'aménagement, plans d'urbanisme, réglementations, etc.) et intensifier les efforts en matière d'éducation et de sensibilisation à la valeur des paysages ;
 - b) s'assurer de la coordination des efforts en ce sens non seulement de ses divers ministères et organismes, mais aussi des autres institutions ou organismes susceptibles d'affecter le paysage rural, à commencer par les municipalités ;
 - c) voir à ce que tout projet de modification du paysage rural soit d'abord évalué, en partenariat avec des représentants du monde agricole, par des conseillers en patrimoine, et encore plus lorsqu'il s'agit d'un site historique.

En conclusion, tel que mentionné dans la *Loi sur le développement durable* et, au préalable, dans le *Rapport Arpin* sur le patrimoine culturel du Québec, « le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent ». Or, le patrimoine et les paysages ruraux sont une composante majeure de notre patrimoine collectif et, partant, toutes les mesures appropriées doivent être prises pour en assurer la préservation et la mise en valeur.

Consultation publique

Révision de la Loi sur les biens culturels

« Un regard neuf sur le patrimoine culturel »²

Dans le cadre de la tournée de consultation sur le patrimoine culturel, une rencontre aura lieu à Laval le 5 mars 2008. La date limite pour déposer un mémoire est le 18 février prochain. Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le site du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine à l'adresse suivante :

<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=3277>

Un questionnaire en ligne a été mis à la disposition des individus et des organismes qui désirent faire valoir leur point de vue sur certaines questions soulevées dans le cahier de consultation³ intitulé « Un regard neuf sur le patrimoine culturel » (**disponible à la SHRN pour consultation**) qui fait partie de la documentation que l'on retrouve sur le site Web du Ministère.

² Un regard neuf sur le patrimoine culturel, document de réflexion

(Ce document dresse un bilan critique de 35 ans d'application de la Loi sur les biens culturels et présente une description claire des grands défis qui seront à relever)

³ Un regard neuf sur le patrimoine culturel, cahier de consultation

(Ce document présente une série de propositions quant aux pistes d'action possibles qui feront l'objet de discussion en vue de l'élaboration d'une nouvelle législation)

Si vous désirez témoigner au cours de la séance de consultation publique, vous devez vous inscrire avant la séance à laquelle vous souhaitez participer, en complétant le formulaire de présentation d'un témoignage et en le retournant par courriel à : consultationpatrimoine@mcccf.gouv.qc.ca

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec présentera un mémoire à propos de l'analyse et des pistes de solution proposées dans le cahier de consultation intitulé « Un regard neuf sur le patrimoine culturel ».

Les membres de la Fédération, dont la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, sont invités à transmettre leurs idées, préoccupations, suggestions concernant la révision de la Loi sur les biens culturels. Vous êtes donc invités à nous faire part de votre point de vue et à nous le transmettre par courriel à l'adresse suivante : courriel@shrn.org. Nous vous informerons des résultats de cette grande réflexion collective. En attendant, nous vous invitons à manifester votre opinion.

Suzanne Marcotte
Présidente

Partenaires



Nous tenons à remercier la Ville de Saint-Jérôme pour son soutien et l'aide apportée dans le cadre de notre mission de diffusion de l'histoire régionale.

La Société d'histoire remercie également les personnes et organismes qui nous appuient en s'impliquant dans divers projets.